CSE siège•tv

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Octobre 2025

A l'ordre du jour :

Alerte à la rédaction nationale
Régie Franceinfo
DUERP et PAPRIPACT
Commission sécurité et sûreté
Commission emploi
Commission économique
Téléthon
Tour de France
Casci - ORTF

Alerte à la **rédaction nationale**

L'expertise demandée par le CSE Siège met en lumière les constats d'un modèle précédemment inégalitaire à France 2, imposé aux ex-salariés de France 3, d'activités hiérarchisées, de castings (rédaction d'origine, âge, sexe, activités annexes, régime temps de travail horaires ou forfait jour), de banalisation d'une certaine forme de violence dans les relations au travail, de surcharges de travail avec injonctions au silence implicites… Les experts ont dû batailler avec des documents incomplets, non consolidés, disparates ou inexistants alors qu'ils sont nécessaires pour répondre aux obligations de l'entreprise. Le constat est clairement établi, la carence d'échanges et la perte de sens de la ligne éditoriale nuisent au dialogue. Il en ressort des préconisations en matière de gestion des emplois (valorisation et harmonisation des carrières), de répartition des charges, d'outils d'analyse de l'activité, d'échanges, de conditions de travail, le tout, en interaction avec la DRH.

Les élus saluent le travail de l'expert qui met en évidence des faits qui font l'objet de débats depuis plusieurs années et de façon exponentielle. Depuis 15 ans les élus dénoncent le dirigisme, la violence du management en dépit de quoi, rien de change, et même s'aggrave avec la succession des réformes. C'est désormais la crédibilité des éditions qui est en jeu, or aucune conséquence n'a été tirée après des erreurs incompréhensibles sur les contenus diffusés.

FO dénonce une direction hors de contrôle, des situations de violences au travail que le stress ne peut justifier, une obligation de l'employeur de fournir du travail aux salariés, une taylorisation des sujets des éditions dont le contenu est prédéfini par la hiérarchie en conférence de rédaction. Un plan d'urgence est nécessaire à la direction de l'information, d'autant qu'une expertise conjointe est en cours sur un accident du travail.

La direction souhaite un travail collectif, en transparence pour trouver les leviers d'action. Elle confirme une mission confiée à Philippe Martinetti afin de documenter et d'analyser la situation de toutes les parties.

> *Les élus votent à l'unanimité une délibération demandant la poursuite de l'étude avec des documents complémentaires, la prise en compte des recommandations des experts : réinstauration du débat dans la rédaction et avec la RH, renforcement des analyses d'activités, arrêt et la prévention des violences au travail et présentation aux élus d'un plan d'action avec un suivi en CSSCT et CSE.*

Régie **Franceinfo**

Après la refonte de la grille de France Info, la direction souhaite mettre en adéquation les moyens techniques avec ses besoins éditoriaux et artistiques et préparer la couverture des élections 2027. Elle projette pour cela la création d'une nouvelle régie après 10 ans d'exploitation de la régie 6 conçue avec un cahier des charges pour une diffusion numérique et qu'elle juge vétuste désormais.

Pour cela il est envisagé une nouvelle régie temporaire au niveau 1 avec une zone production et un bureau rédaction, le reste des moyens de la Rédaction restant établis au 3ème et 4ème étage comme actuellement, le tout serait couplé au plateau D (occupé par PIDF, TLD et DEP actuellement), avec une faible variation des métiers et sans analyse des impacts sur les salariés et sur le fonctionnement de FTV selon la Direction.

Le tout basé sur la technologie 2110, avec les mêmes process d'exploitation et s'inscrivant dans le projet général de révision des équipements du siège (Genesys).

Devant cette présentation et face à ce contournement évident du projet Genesys, actuellement bloqué avec une injonction de présenter le projet dans sa globalité après l'ordonnance du 18/03/2025 faisant suite à l'action en justice du CSE, les élus imposent un arrêt complet du projet jusqu'à présentation d'une information /consultation sur la globalité du projet, sous réserve de procédure en référé en cas de non-respect.

> *Cette décision a fait l'objet immédiat d'une communication intersyndicale pour en expliquer les motivations.*

DUERP et PAPRIPACT

Le compte rendu de la CSSCT de septembre 2025 revient sur des points récurrents.

Les élus demandent une révision des modalités d'évacuation pour les personnels porteurs de handicaps, ils soulignent entre autres le manque de personnels d'encadrement lors des évacuations et un manque d'information après les réformes Campus.

FO dénonce le manque d'encadrement d'une salariée affectée par une récente alarme incendie.

Les élus demandent un état des lieux clair et transparent sur les tours aéroréfrigérantes et les contaminations à la légionellose. Les informations publiques étant alarmantes, celles du CSE incomplètes ou erronées, les élus votent à l'unanimité par résolution la tenue d'un CSE Extra au plus vite (3/11/25).

L'état des sanitaires fait l'objet d'une attention particulière des nouveaux responsables IMG. Une visite récente du niveau 0 a pointé des dysfonctionnements majeurs.

La méthodologie des DUERP a été revue en 2025 avec le regroupement des points communs à tous les secteurs dans une première partie, permettant de focaliser le travail sur les points spécifiques aux métiers. Les élus dénoncent le manque de temps accordé à ces documents pour les APS et pour les salariés concourant à la rédaction. Ils souhaitent pouvoir collaborer avec plus de disponibilité pour comprendre, enquêter et analyser.

Les élus demandent un cadre particulier pour les RPS, handicaps, le statut d'aidants et d'élu.

> *Les élus votent à l'unanimité une résolution demandant la prise en compte des manques relevés et un meilleur accompagnement des personnels co-rédacteurs.*

Commission **sécurité et sûreté** (D2S)

Cette dernière réunion de la commission D2S a permis aux nouveaux responsables de présenter leurs projets. Arrivés dans une situation mouvementée et héritant d'un passif difficile et d'un contexte de management tendu, ils souhaitent porter un regard plus élargi sur la sécurité incluant une participation active sur tous les territoires en métropole et en Outre-Mer à travers l'achèvement du projet Campus. Tenant compte de l'évolution des risques, ils souhaitent développer la communication et intensifier les formations à la sécurité. Le changement de prestataire sécurité est désormais en place avec la participation de la société Sampic, la société Atalian gardant une partie du secteur technique

En Commission, **FO a interpellé la direction de la D2S sur les modalités d'accès aux zones plateaux et régies qui restent à confirmer sur leur forme. Les membres du CSE font un rappel des libertés de circulation des élus.**

Les élus souhaitent un développement des formations secourismes et guides files et un meilleur référencement pour une plus claire lisibilité des actions.

Commission **emploi**

La Commission relève une baisse des effectifs majoritairement sur les non-permanents. Les élus déplorent le taux de non-remplacement des absences qui fait peser la charge de travail sur le reste des salariés. Ce point est potentiellement discriminant lorsqu'il s'agit d'absences d'élus pour leurs missions et crée des ambiances délétères.

Les élus dénoncent la « permanentisation » de certains salariés précaires qui sont la cible des coupes abruptes pouvant déstabiliser certains services avec la perte de compétences professionnelles et parfois sous couvert de motifs « farfelus ».

Les élus dénoncent un faible taux de formation pour les salariés en temps partiels qui pourtant bénéficient des mêmes droits. La direction propose un suivi RH de ce point.

Commission **économique**

La commission a fait le point sur l'état des effectifs (moins 20 ETP) avec des variations conséquences d'absences de longues durées et des jours de grève. Il a également été relevé une baisse des contrats d'alternance, la charge étant lourde pour les tuteurs et les services accueillants FTV ne sera pas dans le cadre de ses obligations légales de ce fait.

La Commission a fait le point des finances de FTV avec les variations récentes qui se sont succédé en raison des baisses des moyens multiples (et à venir) par la tutelle. L'ensemble des charges est par conséquent revu à la baisse également. Rédaction, technologies et moyens de fabrication sont le top 3 des budgets avec de faibles variations après le pic de 2024 en raison de l'impact des jeux olympiques.

Téléthon

Les moyens internes seront fortement mobilisés pour cette 39ème édition du Téléthon. La marraine sera Santa. Un centre de promesse sera cette année réinstallé à MFTV en interaction avec le direct du plateau du siège.

Les élus demandent la même vigilance sur le respect des temps de repos et la bascule du temps de travail sur 7 jours consécutifs pour les salariés terminant le démontage après le direct notamment.

> *Les élus rendent à l'unanimité un avis reprenant les recommandations débattues en séance sur les conditions de travail.*

Tour de France

Les élus relèvent toujours et encore le non-respect des temps de repos obligatoires pouvant mettre en danger les salariés, et l'étalement de la semaine de travail sur 7 jours alors même que certains points avaient été signalés lors de la présentation du planning prévisionnel.

FO souhaite que soient rééclaircies les modalités de prise en compte des temps de transfert pour les salariés en forfait jour. Le temps de travail n'est pas illimité pour les forfaits jour et il doit être équilibré par l'attribution de repos compensateurs proportionnels.

CASCI - ORTF

Les élus interpellent les représentants du CI-ORTF sur l'annonce de Radio France de se retirer du Casci. Cela pourrait être une menace pour l'avenir de CI-ORTF.

Ils interrogent sur les motivations des choix d'activités avec un sentiment de mise en avant des plus jeunes (colonies et séjours) et des retraités qui pourrait moins cibler les actifs.

Les élus souhaitent un débat plus régulier avec le CSE Siège pour un partage des informations et un débat moins politisé.

Prochain CSE siège extra prévu le **03 novembre**

Vos élus CSE siège : Titulaires : Benoît SALVI - Arlette LOUBEAU - Frédéric BRODA - Christophe BENS • **Suppléants :** Alina REBOREDO • **Représentant Syndical :** Marc DANA